

Journal d'informations municipales n°239 - Septembre 2011

## Sommaire

<b>Vie Municipale</b>	2 - 5
Etat civil	
Conseil municipal	
Repas des aînés de Berguette	
Permanences des élus	
Journées européennes du patrimoine	
Info énergie	
Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais	
Accueil de loisirs d'automne	
<b>Conseil municipal du 17 juin 2011</b>	6-8
<b>Festivités du Pont-à-Balques</b>	9
<b>Brocante de Ville ouverte</b>	10
<b>Vie Associative et Sportive</b>	11-14
E.S.D.I football	
La rentrée de Prévart	
Les échecs	
58 <sup>ème</sup> kermesse aux moules	
Ecole municipale de musique	
Section Gymnastique de la M.J.E.P	
Amicale laïque d'Isbergues	
Section danse de la M.J.E.P	
Don du sang	
A.N.P.E.A	
E.S.I Athlétisme	
Loto de l'amicale du personnel communal	
Club « Vivre et sourire »	
<b>Culture</b>	15
Jeune Homme cherche Jeune Femme....	
Chouz	
<b>Vie Pratique</b>	16
La Poste : infos pratiques	
<b>Bloc Notes</b>	17 - 18

De l'humour, de la magie, de la féerie, ...  
ne manquez pas  
le rendez-vous de la rentrée !!!

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★  
★ **ville Ouverte, Ville en Fête** ★  
★ **Dimanche 11 septembre** ★  
★ de 8 H à 18 H ★  
rue Roger Salengro et alentours



Au programme :

**GRANDE BROCANTE**

(bulletin d'inscription en page 10 de cette édition)

MUSICIENS, CLOWNS, ACROBATES, MAGICIEN,  
ESPACE ENFANTS, FÊTE FORAINE,  
THÉÂTRE BURLESQUE, VILLAGE ASSOCIATIF...

*Détail du programme dans cette édition  
et sur le site internet de la ville d'Isbergues :*

[www.ville-isbergues.fr](http://www.ville-isbergues.fr)



Directeur de la publication : Jacques NAPIERAJ

Rédaction, conception et impression : Mairie d'Isbergues - Service informations - 37, rue Jean Jaurès - 62330 Isbergues

Tel : 03.21.61.30.80 - Courriel : [service-informations@ville-isbergues.fr](mailto:service-informations@ville-isbergues.fr) - Site Internet : [www.ville-isbergues.fr](http://www.ville-isbergues.fr)

Dépôt légal : Septembre 2011 - Tirage en 4 500 exemplaires - Distribution gratuite

## Etat Civil

### NAISSANCES

Le 1<sup>er</sup> juillet, **Sullyvan LORY**, fils de Frédéric et de Cindy RINGARD, 3 avenue du Groënland.

Le 2 juillet, **Lucas MUSE**, fils de Jean-luc et de Marie SERGEANT, 10 rue Roger Salengro.

Le 4 juillet, **Matéo CHARLET**, fils de Vincent et de Amandine BUISSART, 28 rue de l'église St Maurice.

Le 11 juillet, **Tom DUCROCQ**, fils de Laëtitia DUCROCQ, 55 rue le Châtelier.

Le 13 juillet, **Aaron CLABAU**, fils de Tony et de Dorothée LETOFFE, 38 chemin du Halage.

Le 14 juillet, **Eya CHEHAB**, fille de Mouna et de Bechir CHEHAB, appartement 39, bât C, résidence César Franck, rue du Tonkin.

Le 17 juillet, **Gabin HENNION**, fils de Thomas et de Marjorie GODART, 3 rue Jacques Prévert.

Le 20 juillet, **Romane VAN EECKOUT - - SEUX**, fille de Ophélie VAN EECKHOUT, 274 rue du Dr Bailliet et de Sylvain SEUX, 95 rue de Dunkerque, appart n°4, St Omer.

Le 21 juillet, **Tom PICQUE**, fils de Mickaël et de Caroline THILBAUT, 418 rue Danton.

Le 22 juillet, **Sélène LEROY**, fille de Michaël et de Stéphanie DEBUICHE, 4 coron Féron.

Le 28 juillet, **Isaline CEUGNIET**, fille de Frédéric et de Ingrid DELGERY, 90 rue Arthur Lamendin.

Le 1<sup>er</sup> août, **Lucas LEGRAND**, fils de Michaël et de Sophie PROENCA, 7 rue Louise Michel.

Le 2 août, **Erwan REANT**, fils de Michaël et de Céline POUILLE, 28 rue le Chatelier.

Le 2 août, **Maël LEMAIRE**, fils de Thierry et de Magali ITSWEIRE, 14 rue Pierre Loti.

### MARIAGES

Le 16 juillet, **Sébastien OBERT**, demandeur d'emploi et **Stéphanie MORENVAL**, sans profession, 22 rue Pasteur.

Le 16 juillet, **Michaël RISCHEBE**, technicien de maintenance, 987 rue Emile Zola et **Sophie LEFEBVRE**, secrétaire, rue du Tonkin, résidence César Franck, bâtiment C, appartement 36.

Le 16 juillet, **Sébastien MARICHEZ**, couvreur et **Sylvie CARÈME**, sans profession, 45 rue Cense Balque.

Le 6 août, **Jean-Jacques MORDA**, ingénieur d'études en informatique et **Hélène VERBEKE**, professeur d'hôtellerie, 420 rue de Lillers.

Le 6 août, **Christophe LAVERSIN**, palefrenier et **Dolorès DEPRIESTER**, sans profession, 179 rue Roger Salengro.

Le 6 août, **Christian DELBARRE**, distributeur de journaux et **Chantal MINOT**, sans profession, 29 rue Georges Brassens.

### DECES

Le 20 juillet, **Elise HULOT**, 59 ans, sans profession, épouse de Alain SIMON, 68 rue Arthur Lamendin.

Le 21 juillet, **Roland TRUWANT**, 84 ans, retraité, époux de Suzette DUBREU, 31 rue de Mazinghem.

Le 31 juillet, **Jean BEHAEGHE**, 81 ans, retraité, époux de Micheline MARIEN, 23 coron Féron.

## Conseil Municipal

Le conseil municipal de la ville d'Isbergues se réunira :

Le **mercredi 28 septembre** à 18 H  
à l'hôtel de ville d'Isbergues.

### Repas des aînés commune associée de Berguette

Le repas des aînés de la commune associée de Berguette aura lieu le **mercredi 19 octobre 2011** et sera animé par Marcel BARROIS.

Il est offert par la municipalité aux personnes résidant dans la commune associée de Berguette, âgées de 65 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint quel que soit leur âge.

Les personnes concernées sont invitées à domicile, courant septembre par un Conseiller Municipal. En cas d'omission, vous êtes priés de vous adresser en Mairie annexe de Berguette.

### Passage de la balayeuse

La balayeuse de la Communauté de Communes Artois Flandres, effectuera le nettoyage des rues de la commune pendant la période du **5 au 9 septembre 2011**.

Pour tout renseignement concernant l'itinéraire emprunté par la balayeuse, prendre contact avec :

**La Communauté de Communes Artois Flandres**  
(C.C.A.F), rue Jean Jaurès au 03.21.61.54.40

### Précision concernant le feu d'artifice

Dans l'édition du mois d'août « d'Isbergues Infos », Monsieur Maxime THERY a eu la gentillesse de nous transmettre ses propres photos prises lors du feu d'artifice d'Isbergues, afin d'illustrer l'article « Fête Nationale 2011 », de la page 4 du bulletin municipal.

Or, il s'avère que par soucis de place lié aux contraintes de mise en page de cet article, nous avons dû quelque peu, « rogner » la photo d'origine, ce qui a eu pour effet de faire disparaître le nom de son auteur, sans que nous nous en apercevions.

Nous nous excusons auprès de Monsieur Maxime THERY, pour ce désagrément et le remercions d'avoir bien voulu nous transmettre ses clichés que vous pouvez retrouver sur son site internet à l'adresse suivante :

[www.sitego.fr/jardin-photographie/](http://www.sitego.fr/jardin-photographie/)

## Journées Européennes du Patrimoine

Les prochaines journées européennes du patrimoine se dérouleront les **samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011** et auront pour thème :

« **Le voyage du patrimoine** »

A l'occasion de cette 28<sup>ème</sup> édition des Journées européennes du patrimoine, le thème du « voyage du patrimoine » a pour objectif de révéler une dimension souvent mésestimée : l'extraordinaire vitalité d'un patrimoine national qui s'est toujours constitué grâce aux circulations des oeuvres et des artistes, aux contacts entre des courants et des cultures esthétiques différentes, aux influences qui ont permis de faire se croiser les regards et d'inventer de nouvelles formes.

Reflet de mutations, de métissages et d'emprunts successifs, support de création, le patrimoine a toujours été « en mouvement ». Parler du voyage du patrimoine, c'est aussi faire état de sa modernité en (dé)montrant qu'il est en perpétuelle actualisation, dans un mouvement continu d'ouverture et d'échange.

Le « voyage du patrimoine » est une invitation à un périple dans le temps comme dans l'espace. Au moment même de sa construction, un édifice religieux, militaire, industriel ou culturel est le fruit d'une composition éclectique entre les influences de son architecte, les modes ou les techniques d'une époque, les savoir-faire hérités des régions voisines ou des pays frontaliers. Depuis l'Antiquité, l'art de bâtir s'inspire et se nourrit d'influences diverses à échelle européenne ou mondiale, traversé par de multiples courants artistiques qui ont façonné nos paysages actuels.

Cette 28<sup>ème</sup> édition propose à chacun de les découvrir ou de les redécouvrir en y portant un regard nouveau.

Pour tout renseignement concernant ces journées du patrimoine, contactez le **0820 202 502** (0,09€ la minute) à partir du 12 septembre ou par internet :

[www.journeesdupatrimoine.culture.fr](http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr)

### Venez découvrir les églises d'Isbergues avec A.L.P.H.A

A l'occasion des journées du patrimoine, l'Association Locale Pour l'Histoire de l'Artois (A.L.P.H.A) organise des visites guidées :

- \* **le samedi 17 septembre :**
  - 14 H 30 : église St Maurice
  - 16 H 15 : église Ste Isbergues.

- \* **le dimanche 18 septembre :**
  - 17 H : église St Pierre

## Permanences des élus

### HOTEL DE VILLE

*M. Jacques NAPIERAJ, Maire*  
Jeudi de 14H30 à 16H

*Mme Micheline DAUTRICHE, 1<sup>ère</sup> adjointe*  
Lundi de 14H à 16H30 sur rendez-vous.

*Mme Geneviève DUPONT, adjointe au logement social*  
Mardi de 15H à 17H sur rendez-vous.

*M. Gérard CORRIETTE, adjoint aux sports*  
Lundi de 9H à 11H30 sur rendez-vous.

*Mme Marie-Andrée PAYELLE,*  
*adjointe aux affaires scolaires et cantines*  
Vendredi de 9H à 11H30 sur rendez-vous.  
☎ 03.21.61.30.80

### MAIRIE ANNEXE de BERGUETTE

*M. André SAVARY, maire délégué*  
Sur rendez-vous.  
☎ 03.21.26.59.18

### MAIRIE ANNEXE de MOLINGHEM

*M. Claude MERCIER, maire délégué*  
Sur rendez-vous.  
☎ 03.21.61.59.95

## Info énergie

*Vous construisez ou rénovez votre logement ?*

*Vous avez besoin d'informations et de conseils sur l'isolation, le chauffage, l'eau chaude sanitaire... ?*

*Vous souhaitez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?*

**Un conseiller « Info Energie » vous reçoit individuellement et gratuitement sur rendez-vous.**

Il vous renseigne sur toutes les questions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

La prochaine permanence info énergie aura lieu le **vendredi 30 septembre** de 14 H à 17 H 30 à la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F), place Jean Jaurès.



*Renseignements et prise de rendez-vous à la Communauté de Communes Artois Flandres au 03.21.61.54.40.*

## Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais

Le dimanche 18 septembre aura lieu la 65<sup>ème</sup> édition du Grand Prix d'Isbergues/Pas-de-Calais.

Une fois de plus, grâce à la ténacité des bénévoles du comité d'organisation, Isbergues recevra à nouveau les coureurs parmi les meilleurs du moment.

Cet exploit est également dû aux différents soutiens financiers, dont celui sans faille de la municipalité d'Isbergues, représentée par Monsieur le Maire, Jacques NAPIERAJ. De celui du Conseil général présidé par Monsieur Dominique DUPILET, qui accompagne les grandes manifestations sportives du Pas-de-Calais, tout comme le Conseil Régional, dont le Président Monsieur Daniel PERCHERON est fan de vélo.



Cette année, la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F) sera en première ligne pour participer aux différentes manifestations prévues pour le public dans les villages qui accueilleront de nombreux partenaires, dont le Crédit Mutuel, avec une présence importante de la Gendarmerie. On ne peut oublier tous les partenaires économiques qui permettent d'organiser cette journée dédiée au cyclisme avec la présence des écoles de cyclisme et d'une piste BMX.

Le cyclisme attire un public, non seulement de passionnés mais aussi familial, qui sera n'en doutons pas, présent à ce rendez-vous pour passer une excellente journée à Isbergues et assister à la 13<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France P.M.U.

**Une nouveauté cette année ! Un écran géant situé dans la zone d'arrivée !**

Il vous permettra de vivre en direct les derniers kilomètres de la course, alors rendez-vous le 18 septembre !

### REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

**La circulation et le stationnement des véhicules** autres que ceux ayant un rapport direct avec le 65<sup>ème</sup> grand prix international **seront interdits du samedi 17 septembre 2011 à 13 H au dimanche 18 septembre 2011 à 20 H sur la R.D. 186 : rue de la Victoire, partie comprise entre la rue Basly et la rue Léon Blum.**

Un itinéraire de déviation sera mis en place pendant cette interruption :

-  **dans le sens Saint-Venant/Aire-sur-la-Lys** : par les rues Roger Salengro, Anatole France, Emile Zola et rue des anciens combattants.

-  **dans le sens Aire-sur-la-Lys/Saint-Venant** : par les rues Louis Dupont, de Trézennes, puis au rond point des orgues : RD 188, RD 186, rue d'Artois, rue Bailliet, rue du 8 mai, rue Schuman, rue Edmond Mille, rue de l'église de Berguette, et rue de Guarbecque, en direction de Guarbecque.

**Le stationnement des véhicules** autres que ceux ayant un rapport direct avec le 65<sup>ème</sup> grand prix cycliste international **sera totalement interdit**, sauf sur les emplacements délimités, **le dimanche 18 septembre de 7 H à 20 H, sur la RD 186, rue Roger Salengro, rue de Pologne, rue Jules Grévy, rue Pasteur et rue Léon Blum.**

**Le dimanche 18 septembre**, de 9 H à 20 H, le stationnement des véhicules sera totalement interdit, sauf sur les emplacements délimités : *rue de Mazinghem, rue Léon Blum, rue Schuman, rue E.Mille, rue de l'église de Berguette, rue de Guarbecque, rue Roger Salengro, rue*

*Pasteur, RD 186, rue Jean Jaurés, rue Anatole France, rue Emile Zola (de la rue Anatole France à la rue Danton) rue Danton, rue du docteur Bailliet, rue d'Aire, rue de la victoire, rue du 11 novembre, rue de l'église St Maurice.* Pendant ces mêmes horaires et **sur tout le parcours emprunté à l'intérieur de la ville, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course.**

**Les ventes publicitaires de toute nature seront interdites** au cours de la journée du **dimanche 18 septembre** sans autorisation du maire et de l'organisateur de la course.

**Le stationnement des véhicules sera interdit**, dans l'impasse rue Basly qui conduit au stade Basly et à l'ancienne école les sablons, ainsi que sur le parking de l'ancienne école les sablons et sur les parkings de la Poste **du samedi 17 septembre de 20 H au dimanche 18 septembre 2011 à 22 H**, sauf pour les véhicules des organisateurs.

**La circulation des véhicules sera autorisée dans les deux sens**, *rue de Pologne (partie comprise entre la rue Salengro et le distributeur de la caisse d'épargne)* **du samedi 17 septembre à 13 H au dimanche 18 septembre 2011 à 20 H.**

**Le stationnement sera interdit sur la place Clément Loyer** située rue Roger Salengro **le dimanche 18 septembre 2011 de 8 H à 20 H.**

## Accueil de loisirs été 2011

L'accueil de loisirs du mois de juillet, dirigé par Mme Laurence DEZOUTTER, secondée par Yannick CORRIETTE, Baptiste MELIN et Moran POUPE, a accueilli environ 200 enfants et adolescents de 2 ans et demi à 17 ans, par session.



Petits et grands ont cette année encore pu profiter des nombreuses activités proposées : jeux, sorties (en forêt, à la mer), camping, pêche, équitation, piscine, ...

Pour terminer le mois de juillet en beauté, les directeurs et animateurs ont organisé une fête de clôture avec des danses réalisées par les enfants. Le spectacle s'est terminé par une mise à l'honneur de Madame DEZOUTTER pour son départ de l'accueil de loisirs; A cette occasion la municipalité lui a remis un bouquet de fleurs.



Au mois d'août, Yoann DEVASSINE directeur de l'accueil de loisirs, secondé par Grégory DETHILLOY, a accueilli environ 80 enfants et adolescents par session.

Pendant la première semaine, les enfants ont réalisé des jeux, des activités sportives, du hip-hop et partagé un spectacle de marionnettes, le tout sur le thème de « l'espace ». Alors que la deuxième semaine était plutôt portée sur le thème du « Far West », avec bien entendu des cow-boys et des indiens, des activités manuelles, un jeu dans la ville d'Arras, mais aussi une sortie piscine.

Ces deux premières semaines ont été riches en événements puisque les enfants ont pu également faire du camping à Warlincourt-Pas et à Beaurainville. A cette occasion ils ont pu réaliser de nombreuses activités : pêche, mini-golf, jeux en forêt, canoë-kayak,...



Quant à la dernière semaine, les enfants ont été accueillis le matin de façon très originale sur le thème des « bandes dessinées » et ont profité de nombreuses activités accompagnant le thème : piscine pour les ados, cuisine, enquête policière et pour clore cette dernière semaine d'accueil de loisirs une sortie à Bellewaerde.



### Festivités du Pont-à-Balques

#### Réglementation du stationnement et de la circulation

*A l'occasion des festivités, la circulation de tous les véhicules s'effectuera sur la place Clément Loyer, sur la voie de gauche du mercredi 7 septembre à 8 H au jeudi 15 septembre 2011 à 12 H.*

*A l'occasion d'aménagements pour les festivités (mise en place d'un podium), le stationnement des véhicules sera interdit sur la moitié de la place Basly, le jeudi 8 septembre 2011 de 13 H à 17 H (partie donnant sur la rue Roger Salengro).*

*Du jeudi 8 septembre à 17 H au samedi 10 septembre à 18 H une partie de la place sera rendue au stationnement.*

*En raison du démontage du podium, le stationnement sera également interdit sur une partie de la place Basly, le lundi 12 septembre de 8 H à 12 H.*

*Un podium sera également installé sur le parking situé à côté de la poste rue Basly, le vendredi 9 septembre matin et démonté le lundi 12 septembre après-midi. Le stationnement sera interdit sur cette place du vendredi 8 H au lundi 18 H.*

## Accueil de loisirs d'automne

L'accueil de loisirs d'automne ouvrira ses portes du **lundi 24 au vendredi 28 octobre 2011** (1<sup>ère</sup> semaine des vacances de la Toussaint).

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes à partir du **12 septembre 2011** et doivent être rendus avant le 13 octobre 2011.

**Attention ! 50 places seulement sont disponibles !**  
Les dossiers rendus en premier seront donc prioritaires.

## Objets trouvés

Quelques objets et vêtements ont été retrouvés lors de l'accueil de Loisirs d'été 2011. Pour les récupérer, il vous suffit de vous adresser à : **L'Hôtel de Ville d'Isbergues au 03.21.61.30.80**

### **ATTENTION !!**

Vous avez jusqu'au  
**Vendredi 15 octobre inclus**  
pour récupérer ces objets.

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 17 juin 2011

### 1. ELECTION DES SENATEURS / DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. André SAVARY M. Claude MERCIER - Mme Thérèse-Marie DURANT - Melle Olivia LAINE.

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs et rappelé les modes de scrutin.

#### 1) Election des délégués et suppléants de la commune d'Isbergues

##### 15 Délégués et 5 suppléants

Une seule liste présentée « la liste de rassemblement de la gauche.

Votants : 26 - Suffrages déclarés nuls : 4  
Suffrages exprimés : 22

Ont été désignés :

**Délégués** : Mme Micheline DAUTRICHE  
Melle Olivia LAINE - M. Bernard DELVILLE  
Mme Thérèse-Marie DURANT - M. Robert  
GUILMAIN - Mme Geneviève DUPONT  
M. Jean BODLET - Mme Marie-Andrée  
PAYELLE - M. Gérard CORRIETTE  
Mme Thérèse BARRANCO - M. Jean-Pierre  
DELASSUS - M. André SAVARY - M. Claude  
MERCIER - Mme Marie-France  
DELLEVILLE - M. James DUBOIS.

**Suppléants** : Mme Marie - Thérèse BAVAY-  
ROBORG - Mme Martine THILLIEZ  
Mme Martine LARTISIEN - M. Michel  
BINTEUX - Mme Nathalie DELZONGLE.

#### 2) Election des délégués et suppléants de la commune associée de Molinghem

##### 7 Délégués et 4 suppléants

Votants : 26 - Suffrages déclarés nuls : 4  
Suffrages exprimés : 22  
Majorité absolue : 12

Ont été désignés

**Délégués** : Mme Viviane LEMORT - M. Robert  
DUPONT - M. Alain GAMBIER - M.  
Alain DUBOIS - Mme Murielle WIEDMANN -  
M. Jean-Philippe MER - Mme Nathalie DE-  
REUMETZ.

**Suppléants** : Mme Marylise BOCQUET -  
Mme Christelle BONVARLET - Mme Pascale  
DEBOURSE - M. José VERHAEGHE.

### 3) Election des délégués et suppléants de la commune associée de Berguette

##### 5 Délégués et 3 suppléants

Votants : 26 - Suffrages déclarés nuls : 4  
Suffrages exprimés : 22  
Majorité absolue : 12

Ont été désignés

**Délégués** : M. Jean-Jacques DUWICQUET  
M. Patrick MAMETZ - M. Alain HAERINCK  
Mme Sylvie GANTOIS - M. Eric PUKICA.

**Suppléants** : Mme Chantal WILLERY  
Mme Brigitte POTTIER - Mme Fabienne  
MATTON.

### 2. CONTENTIEUX CONCERNANT LES ELECTIONS DE DELEGUES DE LA VILLE D'ISBERGUES AUX ELEC- TIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire indique qu'alors même que les textes n'ont pas changé depuis les dernières élections de 2001, et que la ville d'Isbergues compte toujours plus de 9 000 habitants, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais par arrêté du 27 mai 2011, se fondant sur la circulaire NOR/IOC/A/11/3812/C du ministre de l'Intérieur du 19 mai 2011, a fixé le nombre de délégués et suppléants pour la ville d'Isbergues à 15 délégués et 5 suppléants. Concernant les communes associées, 7 délégués et 4 suppléants pour Molinghem et 5 délégués et 3 suppléants pour Berguette.

Or Monsieur le Maire précise que, selon le code électoral, la ville d'Isbergues, comme en 2001, devrait bénéficier de 29 délégués de droit, ainsi que du nombre de délégués prévus par l'arrêté préfectoral pour les communes associées. Aussi, il a introduit, le 8 juin 2011, un référé suspension et un recours pour excès de pouvoir contre l'arrêté du 27 mai 2011 du Préfet du Pas-de-Calais, fixant notamment le nombre de délégué dans la ville d'Isbergues, en vue de l'élection des sénateurs du 25 septembre 2011, ainsi qu'un recours pour excès de pouvoir contre la circulaire NOR/IOC/A/11/3812/C, du 19 mai 2011, du Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à utiliser tous les moyens de droit permettant à la

ville d'Isbergues d'obtenir le nombre de délégués qui lui revient de droit.

### 3. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DES 4 ET 12 AVRIL 2011

Les comptes-rendus sont adoptés mais M. GUILMAIN demande qu'il soit précisé que le plan manquait au projet de délibération concernant la PVR de la rue de la Bretagne. Monsieur le Maire indique que ce plan sera transmis aux conseillers.

### 4. NAISSANCES - DECES

Monsieur le Maire adresse ses condoléances, au nom du conseil municipal, à la famille M<sup>elle</sup> Marie-Thérèse FUMERY, ancienne employée de la commune, décédée le 15 avril 2011.

### 5. REMERCIEMENTS

- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais (pour la mise à disposition des diverses installations du complexe sportif Jaurès lors de la finale départementale du challenge de la qualité des sapeurs-pompiers du samedi 16 avril 2011),
- L'association paroissiale - M. et Mme BOUS (pour le prêt de la salle de la bourse et le minibus, le dimanche 17 avril 2011),
- La famille de M. Norbert DUCROCQ (témoignage de sympathie lors du décès),

#### Pour subventions :

- Aides Nord Pas-de-Calais Picardie,
- Le Principal du Collège Maurice Piquet (pour l'association sportive et le foyer socio-éducatif),
- Etoile Sportive d'Isbergues - section Tennis,
- Le Fouetté Isberguois,
- Association des préretraités, retraités, veuves et invalides C.F.T.C. d'Isbergues et environs,
- Amicale Laïque d'Isbergues,
- Association Amicale Sportive Isberguoise Volley-Ball,
- Club d'échecs « La Tour infernale »,
- Société de secours mutuels « La Fraternelle »,
- Association des paralysés de France.

## 6. COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le compte administratif 2010 est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire remercie ses collègues et les services pour le bon travail accompli.

### Etats des cessions et acquisitions

Le conseil municipal prend acte et ne formule aucune remarque sur les états des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la Ville durant l'année 2010 :

**Cessions :** Etats néants.

### Acquisitions :

- Bâtiment et terrain situés 70, rue Anatole France - Isbergues : 172 841,73 €
- Terrain situé au lieu-dit « La Voie du Curé » rue Verte avec indemnité d'éviction - Molinghem : 1 350,00 €
- Terrain situé au lieu-dit « Les Petits Clitres » rue Emile Zola - Isbergues : 228 072,78 €
- Bâtiment situé 35, rue Jean Jaurès - Isbergues : 77 704,59 €
- Bande de terrain situé 211, rue du Docteur Bailliet (frais de division parcellaire) - Molinghem : 609,96 €
- Terrain situé 62, rue Paul Lafargue - Isbergues : 3 515,08 €
- Bandes de terrains situés rue de Bruxelles et rue du Luxembourg (frais de division parcellaire) - Molinghem : 911,35 €

Délibération n° 11.03.02 adoptée à l'unanimité.

### Affectation du résultat

Le conseil municipal, sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, adoptée à l'unanimité (n° 11.03.02), décide l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 qui s'élève à 2 629 246,43 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du Budget Supplémentaire 2011.

## 7. COMPTE DE GESTION 2010

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°11.03.03 adoptée à l'unanimité

## 8. SUBVENTIONS 2011

Après délibération, le conseil municipal décide au titre de l'année 2011 :

### d'allouer les subventions suivantes :

article 6574 / 523 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé /actions en faveur des personnes en difficulté :

- Association Nathalia St Venant Humanitaire : 182 €
- SIMIA enfants d'Ukraine : 91 €

### d'annuler la subvention suivante allouée par délibération n° 11.02.04 du conseil municipal du 12 avril 2011 :

article 6574 / 40 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé /sports : Isbergues Car Club : - 289 €

Délibération n°11.03.04 adoptée à l'unanimité

## 9. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

Le conseil municipal adopte le budget supplémentaire 2011 par 23 voix pour, 0 contre et 4 abstentions.

**Section de fonctionnement :** 169 212 €

**Section d'investissement :** 8 222 389 €

## 10. CREATION D'EMPLOI OCCASIONNEL

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir la création d'un emploi occasionnel pour faire face aux problèmes d'organisation au sein des services techniques notamment lors des périodes de congés statutaires, de surcroît de travail occasionnel mais aussi afin d'aider les agents ayant repris le travail après une longue période d'arrêt maladie, compte tenu des restrictions médicales dont ils font l'objet.

Il est donc proposé de prévoir la création d'un emploi occasionnel sur lequel plusieurs personnes pourront être recrutées à des périodes différentes. Il précise enfin que ce type de recrutement demeurera exceptionnel et ne sera utilisé que lorsque les nécessités de service l'exigeront.

Le conseil municipal, après délibération, décide la création de l'emploi occasionnel précédemment défini. Délibération adoptée par 23 votes pour, 4 contre et 0 abstention. (n° 11.03.05).

## 11. MODIFICATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU POLE MULTI-CULTUREL

Monsieur le Maire indique qu'il a retiré cette délibération de l'ordre du jour du conseil municipal.

## 12. DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT FORMULEE PAR PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR LA CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS INDIVIDUELS ET D'UNE BRIGADE DE GENDARMERIE RUE AUX AULNES

Le conseil municipal de la commune d'Isbergues accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt souscrit par Pas-de-Calais Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt PEX est destiné à financer la construction d'une gendarmerie (15 logements individuels et une brigade).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Délibération n°11.03.06 adoptée à l'unanimité.

## 13. ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE DU GROUPE COOPERATIF UNEAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur le Préfet a ouvert, par arrêté en date du 12 avril 2011, une enquête publique qui s'est déroulée du lundi 9 mai 2011 au jeudi 9 juin 2011, relative à la demande d'extension et de régularisation d'un silo de stockage de céréales et la construction d'un bâtiment de stockage d'engrais sur la commune d'AIRE-SUR-LA-LYS, présentée par le groupe coopératif UNEAL.

Le conseil municipal, après délibération, émet un avis favorable concernant la demande précitée.

Délibération adoptée par 24 votes pour, 0 contre et 3 abstentions (n° 11.03.07).

## 14. RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU POTABLE

En application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'année 2010. Le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport et ne formule aucune observation.

Délibération n° 11.03.08 adoptée à l'unanimité

## 15. CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE « LA FABRIQUE DU VENT »

Monsieur le Maire présente le projet de convention proposé par la compagnie « La Fabrique du Vent » dans le cadre du projet lecture : le Conseil Général a missionné la compagnie « La Fabrique du Vent » pour le développement culturel départemental.

La Ville s'engage à assurer la résidence de création de la compagnie « La Fabrique du Vent » à Isbergues en lien avec une politique locale de sensibilisation à la lecture et de gestion et d'animation du livre pour 3 ans (du 01/09/10 au 31/08/13).

La compagnie s'engage pour sa part, à assurer :

- la création d'un spectacle tout public
- la diffusion des spectacles,
- la mise en place d'ateliers théâtres scolaires (9 classes).

Le budget consacré par la ville pour ce projet de développement culturel en 2011/2012 est de 43 204 €. Il est précisé que le spectacle tout public prévu pour cette saison est une adaptation du texte de François Place «Les derniers géants».

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de résidence. Par ailleurs, Monsieur le Maire est autorisé à présenter une demande de subvention auprès du Conseil Général afin d'obtenir une aide à la diffusion d'un spectacle agréé.

Délibération n°11.03.09 adoptée à l'unanimité

## **16. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Ligue de l'Enseignement, forte de son expérience dans le champ des politiques éducatives (organisation d'accueil de loisirs, formation BPJEPS, organisation de séjours éducatifs...) est soucieuse de développer un partenariat avec l'ensemble des collectivités territoriales du Pas-de-Calais.

Ainsi, la Ligue de l'Enseignement propose la mise en place d'une convention visant à développer la formation BAFA-BAFD en direction des habitants du territoire.

En signant cette convention, la commune et la Ligue de l'Enseignement deviennent partenaires. Ce partenariat (sans engagement financier de la part de la commune) a pour but de faire bénéficier aux habitants de la commune d'un tarif préférentiel sur toutes les formations BAFA-BAFD organisées par la Ligue de l'Enseignement.

Le conseil municipal, après délibération, adoptée à l'unanimité (n° 11.03.10) autorise Monsieur le Maire à signer la

convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.

## **17. TARIF DE LA CANTINE POUR LES REPAS ADULTES DE L'ALSH**

Considérant la demande du personnel communal qui souhaiterait pouvoir bénéficier du restaurant scolaire pendant la période des accueils de loisirs de l'année 2011.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'adopter le même tarif que celui appliqué pendant l'année dans les cantines scolaires soit 3,74 € pour un adulte, et de l'appliquer pour le personnel communal de la ville et exceptionnellement pour :

- les membres du conseil municipal, les membres de la commission consultative et les parents élus au comité de parents d'élèves des écoles primaires de la Ville,
- les salariés d'associations locales, les salariés de diverses administrations,
- le personnel de la ville retraité,

Et sur décision du Maire, toute autre personne dans le cadre de manifestations sportives, culturelles ou sociales.

Délibération n°11.03.11 adoptée à l'unanimité.

## **18. ALSH - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Considérant que le matériel de l'A.L.S.H nécessite un renouvellement et que la Caisse d'Allocations Familiales a la possibilité de subventionner les communes afin de pouvoir renouveler le matériel de l'Accueil de Loisirs, le conseil municipal, après délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.03.12), autorise Monsieur le Maire à déposer auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales une demande de subvention afin de couvrir à hauteur de 40 % les dépenses d'investissement de l'Accueil de Loisirs.

## **19. POINT SUR L'A.L.S.H DU PRINTEMPS 2011**

L'accueil de loisirs des vacances de printemps 2011 a ouvert ses portes aux enfants du lundi 18 avril au vendredi 22 avril 2011. Les enfants ont été accueillis dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire Ferry.

L'accueil de loisirs a été organisé par

l'association des Francas du Pas-de-Calais.

50 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs, encadrés par 5 animateurs et un directeur.

Le thème de la semaine était centré autour des arts. Les enfants ont ainsi été sensibilisés à différentes disciplines artistiques. Ils se sont rendus au musée des Beaux-arts de Calais. Ils sont allés, suivant leur âge au bowling, à la piscine, à la ferme de la Flandrie et au parc de jeux Euroloc à Ardres.

L'ensemble des enfants ont participé à un concours d'affiches autour des droits de l'enfant. Ce fut pour eux l'occasion de connaître leurs droits et d'apprendre que dans le monde certains enfants n'ont pas les mêmes droits qu'eux.

Enfin, le vendredi après-midi a permis aux parents de découvrir le fonctionnement de l'accueil de loisirs en venant participer avec les enfants à des jeux mis en place par l'équipe d'animation.

## **20. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE**

Le marché relatif aux travaux divers de voirie à divers endroits de la ville a été attribué à la Société Eurovia Pas-de-Calais pour un montant maximum de 420 000 € H.T.

## **21. PROGRAMMATION DU SERVICE CULTUREL**

Les conseillers prennent connaissance de la programmation du service culturel des mois de juin, août et septembre 2011.

## **22. CALENDRIER DE REALISATION DU POLE MULTICULTUREL**

Concernant la procédure d'appel d'offres :

**9 mai 2011** : mise en publicité des 16 lots de travaux et d'un lot de fournitures  
20 juin 2011 : date limite de réception des offres,

**21 juillet 2011** : CAO d'ouverture des plis, 6 juillet 2011 : CAO d'attribution (avec CAO de secours le 11 juillet)

**13 juillet 2011 au plus tard** : Notification des non retenus et transmission au contrôle de légalité les pièces de la procédure.

**Fin septembre, début octobre 2011** : début des travaux de construction du bâtiment.



# FESTIVITES DU QUARTIER DU PONT-A-BALQUES

**VENDREDI 9 SEPTEMBRE**

De 9H30 à 12H et de 14H à 19H

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE**

De 9H30 à 12H et de 14H à 18H30

## GRANDE COMPETITION DE JAVELOTS

organisée par l'amicale des joueurs  
de javelot d'Isbergues



salle Arthur Lamendin

Compétition individuelle sur 20 javelots  
cinq catégories - 476 € de récompenses + coupes

inscriptions jusqu'à 18H - règlement en salle.  
remise des récompenses le 10 septembre à 19H30

**DIMANCHE 11 SEPTEMBRE**

**ISBERGUES**

« **VILLE OUVERTE, VILLE EN FETE** »

Brocante, animations, spectacles de rue,  
initiatives des associations locales,...

(Voir programme de la manifestation dans cette édition.)

**DIMANCHE 11 SEPTEMBRE  
ET LUNDI 12 SEPTEMBRE**

**DUCASSE du PONT-à-BALQUES**

place Clément Loyer - nombreuses attractions foraines

**LUNDI 12 SEPTEMBRE**

**GOUTER DES ANCIENS**

offert par le C.O.S.S.A.F  
avec la participation de la Municipalité

avec l'orchestre Marcel Barrois  
à partir de 15H30,  
à la bourse du travail, place Basly

**MARDI 13 SEPTEMBRE**

**OPERATION 2 POUR 1  
SUR TOUS LES MANEGES**

1 ticket acheté + 1 ticket gratuit



**JEUDI 15 SEPTEMBRE**

**CONCOURS DE CARTES EN INTERNE**

organisé par le Foyer des Anciens du C.O.S.S.A.F



à partir de 13H30,  
salle du foyer - place Emile Basly

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE**

**21<sup>ème</sup> RANDONNEE DES AS**

organisée par l'U.R.B.I.M



circuits vélos : 20 - 45 - 75 - 105 et 130 km  
inscriptions : de 7H à 10H salle Arthur Lamendin  
clôture à 14H - prix : 2 €  
gratuit pour les moins de 18 ans  
ravitaillement sur les circuits et à l'arrivée  
remise des récompenses à 11H15

**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE**

**65<sup>ème</sup> GRAND PRIX D'ISBERGUES  
PAS-DE-CALAIS**



organisé par le comité du G.P.I  
avec le concours de la municipalité

Trophée Crédit Mutuel Nord Europe  
signatures des coureurs : de 10H30 à 11H30  
car podium département Pas-de-Calais  
parking APERAM, CD 186

départ : 12H - CD 186 - arrivée : vers 16H30 - CD 186

Nombreuses animations avec le concours de la  
Communauté de Communes Artois Flandres.

**REPAS MOULES FRITES**

sur réservation midi-soir au 03.21.27.29.40  
au « café des sports », rue Cense Balque

**SAMEDI 24 SEPTEMBRE**

**GRAND LOYO**

organisé par l'Amicale du Personnel  
Communal d'Isbergues



complexe Edmond Mille

A partir de 16H - (ouverture des portes à 15H)

1,50 € la carte, valable pour toutes les séries.

**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE**

**CONCERT D'AUTOMNE DE L'HARMONIE  
MUNICIPALE D'ISBERGUES**

sous la direction de M<sup>me</sup> Thérèse-Marie DURANT

avec la participation de  
**L'HARMONIE MUNICIPALE DE WIZERNES**  
sous la direction de Monsieur Sébastien HENNEQUET



à 16H, à la bourse du travail, place Basly

- entrée gratuite -

Ville d'Isbergues



Isbergues

Ville Ouverte, Ville en Fête



# BROCANTE

**Dimanche 11 Septembre 2011**

**Rue Roger Salengro de 8H à 18H**

**Réservations  
par ordre d'inscription**

**Du 29 août au 7 septembre  
De 9H à 12H et de 13H30 à 19H  
(sauf samedi et dimanche)**

**Particuliers  
1 € le mètre**

**Professionnels  
15 € l'emplacement**

**Prendre contact avec Mme DELLEVILLE au 03.21.02.52.53.  
138, rue du Docteur Bailliet 62330 Isbergues**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Réserve un emplacement de ..... mètres pour la brocante du 11 septembre 2011.

*ATTENTION : Seront prioritaires les personnes qui auront réglé à l'avance en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de l'Harmonie Municipale d'Isbergues. D'autres emplacements non réservés pourront être réglés sur place.*

Date et signature

## E.S.D.I football

Prendre plaisir au foot !



Si vous désirez porter les couleurs du club la saison prochaine, vous pouvez contacter les différents éducateurs.

<p><b>U6 – U7 – U8 – U9</b> Nés en 2003-2004-2005-2006</p> <p>Benoit Coupet 06.12.85.34.60</p> <p>Humez Christophe 06.49.44.25.92</p> <p>Corriez Amaury 06.32.47.67.55</p> <p>Mathieu Gantois 06.78.04.29.74</p> <p>Michaël Holbé 06.34.03.63.02</p> <p>Laurent Demolin 06.36.55.96.50</p> <p>Laurent Pouille 06.72.02.76.08</p>	<p><b>U12 – U13</b> Nés en 1999 -2000</p> <p>Jean Claude Hermant 06.09.87.29.11</p> <p>Fabrice Delannoy 06.09.95.99.24</p>
<p><b>U10 – U11</b> Nés en 2001-2002</p> <p>Cardon Thomas 06.65.36.42.93</p> <p>Geoffrey Lozingot 06.59.44.30.28</p> <p>Humez Christophe 06.49.44.25.92</p>	<p><b>U13 – U14</b> Nés en 1998-1999</p> <p>Laurent Cocq 06.12.53.08.14</p>
	<p><b>U15 – U16</b> Nés en 1996-1997</p> <p>Julien Dambrune 06.49.38.15.62</p>
	<p><b>U17- U18 &amp; U19</b> Nés en 1993-1994-1995</p> <p>Laurent Pouille 06.72.02.76.08</p> <p>Jeremy 06.14.96.56.77</p>

## La rentrée de PREVART

L'association PREVART (Prévention Artois) accueille des personnes souffrant de diverses pathologies telles que : diabète, problèmes cardiaques, surpoids, hypertension, excès de cholestérol.

Afin de prendre votre santé en main, l'association vous invite à participer à une réunion d'information au cours de laquelle nous vous présenterons nos activités : ateliers d'éducation alimentaire, de remise à l'activité physique...

**Le jeudi 15 septembre 2011**

A 15 H à la salle Decriem

- Entrée Gratuite -



## F.C.P.E

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association de parents d'élèves F.C.P.E des écoles Danton, maternelle Centre et du groupe scolaire Ferry aura lieu le **vendredi 23 septembre 2011** à 18H30 à la bourse du travail.

## Les échecs

Un jeu, un sport, un art, une passion...

Tu es attiré par le jeu d'échecs, mais... qui pourrait t'apprendre ?



Tu sais bien jouer aux échecs, mais... tu souhaites progresser !



Tu sais jouer aux échecs, mais... tu ne trouves pas de partenaire !

Alors rejoins le club d'échecs d'Isbergues « La tour infernale », section de l'amicale laïque de Molinghem.

Le club d'échecs est ouvert et accessible à tous : jeunes, moins jeunes, hommes, femmes, personnes handicapées,...

Les inscriptions se font le **mercredi 14 septembre** de 17H à 19H à la salle d'échecs rue Léo Lagrange.

Pour tout renseignement contacter :

**Monsieur Jean JOSSIEN** au 03.21.27.40.57

ou par courriel à l'adresse suivante :  
jossienjean@aol.com

## 58ème Kermesse aux moules

Samedi 3 et dimanche 4 septembre 2011, l'A.E.P organise sa 58<sup>ème</sup> Kermesse aux moules au complexe Edmond Mille.



Au programme de ces deux journées :

**Samedi 3 septembre à 20H**

Soirée dansante avec « HELENIK »

**Dimanche 4 septembre à 12H et 19H**

Apéritif dansant et soirée de clôture avec « HELENIK », un orchestre de variétés classique, moderne, top 50, etc...

Une renommée que vous connaissez tous.  
Un week-end entier.

**Dimanche 4 septembre à 15H**

« Animation David »  
Un après-midi avec les années « 80 »,  
Un karaoké géant et 30 cadeaux aux premiers chanteurs.

**Vous aimez chanter, danser, ...  
un spectacle à ne pas manquer !**

## La rentrée à l'école municipale de musique d'Isbergues

L'école de musique municipale d'Isbergues propose ses cours de musique à partir de la classe d'éveil (enfants de grande section) jusqu'au collège et au-delà. Des cours pour adultes sont également dispensés.

La classe d'éveil permet aux jeunes élèves de s'initier à la musique grâce à la découverte des rythmes et des instruments au moyen de techniques adaptées.

A partir de 7 ans et en parallèle à la formation musicale, les enfants peuvent démarrer un instrument et découvrir ainsi les joies de la pratique instrumentale.

La pratique collective est mise en valeur grâce à l'orchestre des débutants de l'école de musique et grâce aussi aux auditions régulières qui permettent à chacun de montrer son talent.

**A noter :** Les tarifs sont très abordables :

- \* 10 € pour l'éveil musical et l'initiation,
- \* 15 € pour la formation musicale,
- \* 15 € pour la pratique instrumentale.



Les instruments sont prêtés pour permettre à tous de pratiquer un instrument. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés et expérimentés.

### Inscriptions et réinscriptions :

**Lundi 29 août** de 18H à 19H

**Mercredi 31 août** de 17H à 19H

**Jedi 1<sup>er</sup> septembre** de 18H à 19H

**Vendredi 2 septembre** de 18H à 19H

**Samedi 3 septembre** de 10H à 12H et de 17H à 18H

**Mercredi 7 septembre** de 17H à 19H

**Samedi 10 septembre** de 10H à 12H

**Samedi 17 septembre** de 10H à 12H

## Amicale Laïque d'Isbergues

L'assemblée générale de l'amicale laïque d'Isbergues aura lieu le **mardi 4 octobre** à 18H à la bourse du travail sous la présidence d'honneur de Monsieur Jacques NAPIERAJ, maire d'Isbergues.

Le bilan moral des diverses activités et le bilan financier seront présentés lors de cette assemblée.

Après l'appel à candidature et l'élection du conseil d'administration, aura lieu le tirage d'une tombola et le verre de l'amitié sera offert aux participants à l'issue de la réunion.

## Section Gymnastique



de la M.J.E.P

Les cours reprendront le **jeudi 8 septembre** à la salle d'exercices au sol rue Jean Macé à Isbergues.

Dans le cadre de la semaine « Sport pour tous », vous avez la possibilité de découvrir gratuitement les divers cours de gym proposés et de vous y inscrire.

**Les inscriptions seront obligatoires à dater du lundi 26 septembre.**

**Gym pleine forme : lundi et jeudi** de 9H à 10H

**Gym Interval Training : lundi** de 17H30 à 18H30

**jeudi** de 18H30 à 19H30

**Gym LIA (light impact aerobic) : lundi** de 18H30 à 19H30

**jeudi** de 17H30 à 18H30

**Gym Remise en forme : mardi et vendredi** de 9H à 10H

**Gym Pilates : mardi** de 10H à 11H

**Baby gym : mercredi** : - de 2 à 4 ans de 9H45 à 10H45

- de 4 à 6 ans de 10H45 à 11H45

**Gym Tonique : vendredi** de 17H15 à 18H15

**Step : vendredi** de 18H15 à 19H15

**Body Fitness : samedi** de 9H30 à 10H30

*Pour tout renseignement complémentaire, appeler au **03.21.57.70.20** ou au **03.21.57.70.15** pendant les heures de cours;*

Ou envoyer un courriel à l'adresse : [gymnastique-mjep@orange.fr](mailto:gymnastique-mjep@orange.fr)



## Rentrée Zen

Besoin de vous relaxer?

D'évacuer le stress de la rentrée?

Les cours de yoga reprendront le **mercredi 7 septembre** à 19H, salle Léo Lagrange de Molinghem (derrière la mairie). Ils sont dispensés par Brigitte Foulon, diplômée en Yoga.

Les inscriptions se font au moment des cours. Une séance d'essai est offerte.



**Tarif :** 91 € pour l'année (environ 40 séances)

*Pour tout renseignement vous pouvez contacter **Martine DUMEZ** au 03.21.02.17.34*

*La section yoga de la M.J.E.P sera également présente lors de « Ville Ouverte », le **dimanche 11 septembre**, place Basly, afin de répondre à toutes vos questions.*

## Section danse de la M.J.E.P

### DANSE MODERNE

Nous vous invitons à venir faire vos inscriptions ou réinscriptions en danse Moderne :

**Mercredi 31 août 2011 de 18H à 20H**  
à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé »  
prés de la M.J.E.P

Dès le plus jeune âge les enfants puis les adolescents et adultes découvrent les bienfaits de la danse.

La Danse c'est l'alliance du sport, de l'expression corporelle et artistique. C'est aussi un révélateur psychologique.

Elle permet la relation avec les autres enfants, le déplacement du corps dans l'espace, la mémorisation et la maîtrise de la timidité ».

Les cours reprendront les :

**Mercredi 7 septembre de 13H30 à 18H**

pour les enfants des groupes :  
*Eveil – Initiation – Observation.*

**Samedi 10 septembre de 11H30 à 13H**  
**et de 13H30 à 19H**

pour les enfants – ados et adultes des groupes :  
*Observation – Élémentaire – Prédos – Niveau 1*  
*Niveau 2 – Adultes.*

### IMPORTANT !!

Le jour de l'inscription, **il est indispensable** de présenter un **certificat médical** attestant qu'il n'y a pas de contre indication à la danse.

Durant les cours du Mercredi après-midi, les entrées et sorties des enfants se font en présence des parents sous la surveillance permanente de la secrétaire de la section danse.

A l'occasion du premier cours de danse, le mercredi 7 septembre et samedi 10 septembre, les parents « **uniquement** » des danseuses qui le souhaitent seront autorisés à rentrer dans la salle afin d'assister au cours de leurs enfants.

### DANSE DE SALON

#### « Danse pour Tous »

Les vacances sont terminées et la section danse reprend ses activités. Les responsables, Marie-Chantal et Jean-Paul sont prêts pour vous accueillir dans notre superbe salle et reprendre les cours selon un programme diversifié, établi par les professeurs, qui vous permettront de progresser plus rapidement. Une journée d'inscriptions ou de réinscriptions aura lieu :

**Mercredi 31 août 2011 de 18H à 20H**  
à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé »

Les cours reprendront :

**Mercredi 7 septembre 2011**  
**de 19H à 20H et de 20H10 à 21H10**  
à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé »

Cette année, la section reconduit le créneau en danse de salon le jeudi soir de 19H45 à 20H45 destiné aux débutants. Ces cours seront toujours assurés par Virginie et Thierry ; nous sommes persuadés que ces cours seront aussi conviviaux et chaleureux que ceux déjà proposés l'an passé.

Un tarif préférentiel sera proposé aux personnes qui souhaitent participer aux cours du mercredi et du jeudi.

Nous vous attendons nombreux afin de pouvoir vous adonner à la danse. Ces cours débiteront à partir du :

**Jeudi 8 septembre 2011**  
**de 19H45 à 20H45**  
à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé »

### DANSE HIP / HOP

Les vacances sont terminées et la section danse reprend ses activités. Une journée d'inscriptions ou de réinscriptions aura lieu :

**Mercredi 31 août 2011 de 18H à 20H**  
à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé »

Les cours reprendront avec RASHEAD :  
*Pour les jeunes (dès 8 ans)*  
*ados et adultes filles ou garçons*

**Samedi 10 septembre 2011**  
**de 19H30 à 20H30 et de 20H30 à 21H30**  
à la salle d'Exercices au Sol « Jean Macé »

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant l'une de ces activités,  
contactez la M.J.E.P au 03.21.57.70.21 à partir du 22 août ou par mail à [sectiondanse@orange.fr](mailto:sectiondanse@orange.fr)

Les Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8H45 à 11H15 et demandez la secrétaire de la section, M<sup>elle</sup> FERRY

## Club " Vivre et Sourire "

Le comité de gestion du club « Vivre et Sourire » de la commune associée de Molinghem invite ses adhérents au **gôter de rentrée le mardi 20 septembre 2011** à 14H30 dans la salle Léo Lagrange, où l'on pourra déguster le traditionnel quartier de tarte et boire le verre de l'amitié. L'animation sera assurée par Marcel BARROIS.

Le club organise sa **journée « portes ouvertes » le dimanche 2 octobre 2011** à la salle Léo Lagrange de 10H à 18H, avec une exposition-vente de travaux manuels, tombola permanente, stand de pâtisserie, buvette, etc...

Le meilleur accueil vous sera réservé

## Information du comité paroissial

Vous avez des enfants de 7 à 11 ans, qu'ils soient baptisés ou non, vous pouvez les inscrire au caté. Les parents dont les enfants commencent au catéchisme devront se munir d'un extrait de baptême.

Les inscriptions ou réinscriptions auront lieu le **lundi 5 septembre 2011** de 13H30 à 17H aux lieux suivants :

**Berguette** : salle d'accueil  
**Guarbecque** : au presbytère  
**St Eloi** : salle à côté de la chapelle  
**St Maurice** : salle à côté de l'église  
**Isbergues** : salle « Louise »

## A.N.P.E.A

Journée de randonnée adaptée

L'A.N.P.E.A (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles), organise le **mercredi 7 septembre 2011** une journée de randonnée adaptée.

A cette occasion, le stationnement des véhicules automobiles, sauf organisateurs, sera interdit place de la mairie annexe de Berguette, le mercredi 7 septembre 2011 de 7H30 à 17H30.

## Don du sang

L'amicale des donneurs de sang d'Isbergues, organise une journée de collecte de sang, avec le concours de l'établissement Français du sang, le **jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011** à la salle Léo Lagrange de 9H à 12H et de 14H à 17H30.

## Agenda

**Vendredi 2 septembre**

Assemblée générale du show band Isberguais  
(salle Zola)

**Vendredi 9 septembre**

Présentation du G.P.I (complexe Edmond Mille)

**Samedi 24 et Dimanche 25 septembre**

Remise de récompenses du club colombophile  
« Les Mosquitos » (salle Léo Lagrange)



## E.S.I Athlétisme

Reprises des entrainements.

La rentrée des athlètes se fera le **mercredi 14 septembre** au stade Jean Jaurès.

- nés de 2004 à 2002 de 15H à 16H30.
- nés en 2001 et plus de 15H45 à 18H.

Les enfants intéressés par l'athlétisme pourront se présenter aux heures liées à leur année de naissance.

Contact : M. Hervé FUMERY au 06.35.16.23.32

Décès : Cette année le club a perdu deux de ces anciens dirigeants. M. Norbert DUCROCQ et M. Roland TRUWANT. Nous réitérons nos plus sincères condoléances à leurs familles respectives. Nous n'oublions pas ces années de bénévolats où ils ont œuvré au sein du club.

## Samedi 24 septembre

à partir de 16 H

Complexe Edmond Mille  
Commune associée de Berguette

## SUPER LOTO

☛ SPECIAL BONS D'ACHATS

de 20 à 300 €

☛ SUPER VITRINE

CARTE DE JEU : 1,50 € LE CARTON  
8 € les 6 cartons, 15 € les 12 cartons  
(Ouverture des portes dès 15 h)

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

organisé par l'Amicale du  
Personnel Communal d'Isbergues

# Jeune Homme cherche Jeune Femme, vite... très vite !

Un spectacle « seul en scène » durant lequel nous plongeons dans l'intimité d'un jeune trentenaire, Yohann Métaï, toujours célibataire mais qui ne comprend pas pourquoi. Il nous livre ses réflexions tirées de ses recherches.

Le personnage, c'est un grand naïf, timide et gauche mais qui sait ce qu'il veut : trouver son grand amour ! Hélas le manque de confiance en lui et l'infantilisation de ses parents ne l'y aident pas.

Il communique directement avec le public pour avoir quelques réponses aux grandes questions comme :

*Pourquoi chercher le grand amour ?*

*Où le trouver ?*

*Comment le reconnaître ?*

*Dieu y est il pour quelque chose ?*

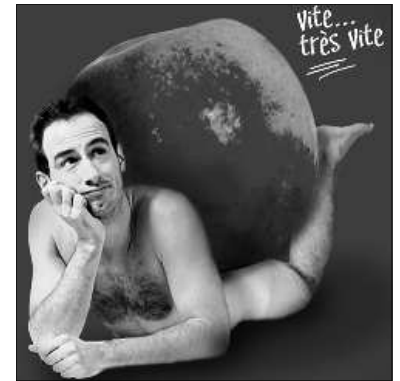
Apparaissent aussi, en jeu, des personnages qui lui sont de bon ou mauvais conseil, inspiré de ce qu'il a pu vivre réellement : les grandes soirées déprimantes à subir le jeu trop codé des boîtes de nuit, les conseils des bons

amis se croyant bien placés pour donner des leçons de conduite amoureuse (une amie frustrée se vengeant sur lui, un pote macho « audiaresque » lui expliquant comment fonctionne « selon lui » une femme,...), un Dieu dépassé mais peinarde qui simplifie le concept d'amour.

Le personnage quitte souvent l'interaction avec le public pour se plonger en pleine situation. Une aventure qui tourne mal en boîte de nuit, un speed dating stressant, une nuit d'amour avec la belle qui vire au cauchemar.

Les formes théâtrales sont variées et s'imbriquent parfois avec des fondus cinématographiques.

Ce spectacle d'humour, composé d'interactions avec le public, de personnages en action, de scènes « théâtralisées » et d'improvisation avec les bons conseils du public, retrace l'itinéraire d'un enfant pas gâté par Cupidon mais qui a peut être sa part de responsabilité.



Spectacle conseillé  
aux plus de 12 ans

**Vendredi 30 septembre**  
**A 20H30**  
**à la bourse du travail**

- Entrée gratuite -

*Réservations*  
*Centre culturel*  
*au 03.21.01.18.78*

## Chouz

*Quoi de plus sensuel qu'un pied habillé par une chaussure de femme dont la marche chaloupe...*

*Quoi de plus confortable qu'une absence de chaussure qui laisse place à la liberté d'un pied nu...*

*Quoi de plus musical qu'une chaussure de flamenco ou de claquettes, qui percute le bois d'un plancher apprivoisé...*

*Quoi de plus improbable qu'une chaussure avec laquelle on ne peut pas marcher...*

*Quoi de plus contrariant qu'une chaussure qui choisit sa propre destination sans vous consulter...*



CHOUZ est une promenade (à pied) dans un univers peuplé de « Chouz » naturellement insolites, un univers où l'opéra flirte avec le jazz, où la surprise est une réponse au désir et à l'attente, où la démesure n'a d'égal que la sobriété du noir et blanc, emprunté à l'univers des comédies musicales.

CHOUZ est un objet dansé, une danse d'objets, un spectacle qui invite aussi le film animé et le théâtre. Une danseuse déchaussée, chaussée, rechaussée, rehaussée, en randonnée dans un espace « ! temps danse ! » ou tendance!?

CHOUZ a choisi de « ! Considérer ! » la chaussure comme un partenaire, de lui donner vie et voix, histoire et tempérament.

**Entrée  
gratuite**

Pour les tout petits à partir de 2 ans  
**Samedi 15 octobre 2011 à 16H à la salle Lamendin**  
**Sur réservation : Centre Culturel au 03.21.02.18.78**

## La Poste : Infos pratiques

### Une boîte aux lettres aux normes pour votre courrier

Pour faciliter la remise du courrier, la réglementation en vigueur<sup>(1)</sup> relative au service postal et aux droits et obligations de La Poste<sup>(2)</sup> prévoit l'installation obligatoire d'une boîte aux lettres accessible. Elle doit être normalisée si l'habitation a été construite après 1979<sup>(3)</sup>.

Votre boîte doit se situer à l'entrée de votre propriété, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation rendra votre boîte aux lettres plus accessible et permettra également d'éviter les accidents notamment les chutes mais également les morsures de chien.



Le défaut de surveillance d'un chien qui entraîne une incapacité de travail est un délit puni par la loi<sup>(4)</sup>. Le propriétaire est également responsable du dommage que l'animal a causé, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé<sup>(5)</sup>. De plus, dans le souci de vous rendre le meilleur service possible, nous vous demandons de bien vouloir indiquer sur votre boîte aux lettres le nom des personnes de votre foyer et le numéro complet de votre habitation (appartement, étage,...).

Le service de la distribution reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

*Décret n°2007, (2) Article R 1-1-5, (3) Norme AFNOR NF D-27-405. Toute construction ayant fait l'objet d'un permis de construire après le 12 juillet 1979 doit posséder une boîte aux lettres normalisée. (4) Article R622-2 du code pénal. (5) Article 1385 du code civil.*

### Le service consommateurs

Vous avez une question ou une réclamation sur la distribution de votre courrier ?

Pour votre courrier et vos colis : contactez le **36 31**  
du lundi au vendredi de 8 H 30 à 19 H et le samedi de 8 H 30 à 13 H.

### Une adresse complète et bien présentée c'est un courrier mieux distribué !

Pour faciliter la distribution de votre courrier l'adresse doit être indiquée en majuscules sans ligne vierge et doit être présentée comme ceci :



PRENOM NOM N° APPARTEMENT – ESCALIER – COULOIR – ETAGE ENTREE – TOUR – IMMEUBLE – BATIMENT – RESIDENCE NUMERO et LIBELLE DE LA VOIE BP – POSTE RESTANTE – LIEU-DIT CODE POSTAL VILLE
---

### Changement d'adresse

Il est primordial, lors d'un déménagement, de communiquer sa nouvelle adresse. Plusieurs solutions peuvent être utilisées conjointement :

- l'ordre de réexpédition de la Poste,
- les cartes de signalement de changement d'adresse (service gratuit),
- le site internet : [www.changement-adresse.gouv.fr](http://www.changement-adresse.gouv.fr) (site gratuit réservé aux particuliers qui permet d'informer les grands émetteurs de courrier des changements d'adresse).





## PETITE ENFANCE

➤ **Consultation de nourrissons :**

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois à 9H30 en mairie annexe de Berguette.  
Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14H à 16H30 à la maison des associations.

➤ **Crèche :**

1, 2, 3 Soleil Isbergues, renseignements sur le site internet : [isbergues@creches123soleil.fr](mailto:isbergues@creches123soleil.fr)

03.21.56.21.71



## PERSONNES AGEES

➤ **Maltraitements personnes âgées :** 39 77

➤ **Artois Gérontologie :**

Le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9H à 12H à la C.C.A.F, sur rendez-vous

03.21.61.54.40

➤ **C.I.C.A.S** (retraites complémentaires) :

Un service téléphonique est mis en place pour aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC du lundi au vendredi de 9H à 18H.

08.20.20.00.75

➤ **C.A.R.S.A.T Nord-Picardie** (Caisse d'Assurance

Retraite et de la Santé au Travail) : sur rendez-vous, contacter la plateforme téléphonique au 3960

➤ **A.S.S.A.D** (Association de Soins et Services à Domicile) de Aire-sur-la-Lys : Aides ménagères, auxiliaires de vie, emplois familiaux, soins à domicile

03.21.95.42.52



## SOCIAL

➤ **Action sociale d'urgence** (rue du Temple) :

Présidente : M<sup>me</sup> CARRE

Le mercredi de 9H à 11H et de 14H à 16 H.

03.21.02.68.40

➤ **Maison Départementale de la Solidarité de Lillers :**

Le 3<sup>ème</sup> lundi du mois 14H à 16H à la mairie annexe de Molinghem, sur rendez-vous

03.21.54.63.20

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois et le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardi du mois de 9H à 11H à la maison des associations, sur rendez-vous

03.21.54.63.20

➤ **Caisse d'Allocations Familiales** (C.A.F) :

Les 4 premiers mardis du mois, de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem.

➤ **Sécurité sociale :**

Le mardi de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem

➤ **Secours Catholique :**

Le mardi de 14H à 16H au 83 bis, rue Gaston Chevallier

03.21.66.22.84

➤ **C.O.S.S.A.F** (B. PODVIN) :

Les lundis 5 et 19 septembre de 10H30 à 11H30 à la maison des associations.

➤ **Groupe AG2R la Mondiale :**

Le jeudi 22 septembre de 9H30 à 12H et de 13H30 à 17H au complexe Edmond Mille.

➤ **Point Logement Jeunes de Béthune** 09.71.52.30.78

## ENVIRONNEMENT HABITAT



➤ **Communauté de Communes Artois Flandres**

(C.C.A.F.) : du Lundi au Vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30

03.21.61.54.40

➤ **Raccordement au tout-à-l'égout et amélioration de l'habitat** (CAL 62) :

les lundis 5 et 19 septembre de 14H à 16H à la C.C.A.F.

➤ **Déchetterie :**

En période d'été, ouverture de 10H à 12H et de 14H à 18H30, du lundi au vendredi et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 18H.

Renseignements à la C.C.A.F.

03.21.61.54.40

## AIDE JURIDIQUE



➤ **Conciliateur** (M. Henri GREVET) :

Le 4<sup>ème</sup> mardi de 14H à 16H à la mairie annexe de Molinghem.

➤ **Centre d'Information des Droits de la Femme de Béthune** :

Le 1<sup>er</sup> lundi de 14H à 17H, à la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, sur rendez-vous

03.21.57.98.57

➤ **Guichet d'accès au droit et prévention des litiges de Bruay la-Buissière** :

problèmes de voisinage, conflits familiaux, litiges avec un commerçant, votre propriétaire, votre assureur. Aide et conseils gratuits.

Renseignements

03.59.413.413

Fax

03.59.410.410

## ANCIENS COMBATTANTS



➤ **A.C.V.G. et Souvenir Français :**

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois de 16H à 17H à la maison des associations sur rendez-vous

03.21.26.53.85

➤ **France Mutualiste :**

Le vendredi 30 septembre de 13H30 à 17H à la mairie annexe de Molinghem

## URGENCES

S.M.U.R	15
Pompiers	18
Centre anti-poison	08.25.81.28.22
S.O.S Mains	08.26.20.95.75
Centre des grands brûlés	03.20.44.42.78
Gendarmerie d'Isbergues	03.21.54.72.15



### SANTE

#### ➤ Médecins :

Dr Thérèse BUISSART	03.21.61.98.90
Dr Véronique HAN-DENOEUDE	03.21.02.17.83
Dr Albert DEZETTER	03.21.54.01.22
Dr Gilles DUPARCQ	03.21.02.16.71
Dr Patrice FAVIER	03.21.61.78.04
Dr Philippe GEILLE	03.21.02.12.88
Dr Thierry HAUTCOEUR	03.21.02.16.07
Dr Christian HOLLEBECQUE	03.21.54.02.80
Dr Jean-François LEDUC	03.21.64.19.10
Dr Philippe MANNECHEZ	03.21.61.78.03
Dr Sylvie SOAREZ	03.21.02.06.52
Dr Michel STOPIN ( <i>Guarbecque</i> )	03.21.25.82.27
Dr Gabriel BUISSART ( <i>Ham en Artois</i> )	03.21.66.04.11
Dr Dominique BERNARD ( <i>Norrent Fontes</i> )	03.21.02.04.63
Dr Christophe CARON ( <i>Norrent Fontes</i> )	03.21.25.14.14
Dr Henri CHRETIEN ( <i>Norrent Fontes</i> )	03.21.27.35.63

#### ➤ Médecin de garde :

En semaine de 19H30 jusqu'au lendemain 8H, le samedi de 12H jusqu'au lundi 8H 03.21.71.33.33

#### ➤ Pharmaciens :

Pharmacie BEAUVILLAIN	03.21.02.01.33
Pharmacie de la place ( <i>M. BODET</i> )	03.21.01.10.20
Pharmacie de Berguette ( <i>M. Benoît BOUT</i> )	03.21.26.59.50
Pharmacie des aciéries ( <i>Melle MINART</i> )	03.21.02.11.63

#### ➤ Pharmacie de garde : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

08.25.74.20.30

#### ➤ Ambulanciers : de garde 24 h sur 24

Ambulances B. FINEL 03.21.02.17.08

#### ➤ Infirmières :

M <sup>mes</sup> BRISSET et DHAESE et M. PARENT	03.21.02.17.14
M <sup>mes</sup> DERAM, LESECCQ, LAVERSIN, CAUWET	03.21.25.85.66
M <sup>me</sup> Monique FERON	06.16.76.23.30

#### ➤ Laboratoire d'analyse médicale : 03.21.61.53.53

#### ➤ Alzheimer : contacter l'A.S.S.A.D 03.21.95.42.52

#### ➤ Point écoute Toxicomanie : 08 00 26 10 00

## HOTEL DE VILLE



De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30

#### Permanence Etat Civil

Le samedi matin de 10H à 12H

Courriel : [contact@ville-isbergues.fr](mailto:contact@ville-isbergues.fr) 03.21.61.30.80

Site Internet : [www.ville-isbergues.fr](http://www.ville-isbergues.fr)

#### ➤ C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :

Rue Emile Zola

03.21.61.39.72

## ADMINISTRATIONS



#### ➤ Mairie Annexe de Berguette :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.26.59.18

#### ➤ Mairie Annexe de Molinghem :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.61.59.95

#### ➤ Services Techniques :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.61.36.66

#### ➤ Centre Culturel :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.02.18.78

#### ➤ Trésorerie :

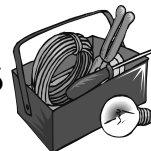
03.21.02.11.15

#### ➤ Police municipale :

Du lundi au vendredi - 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30

03.21.61.30.80

## SERVICES / DEPANNAGES



#### ➤ VEOLIA : Dépannage 24 h sur 24

0 810 108 801

#### ➤ E.D.F : Dépannage 24 h sur 24

0 810 333 162

#### ➤ GAZ : Dépannage 24 h sur 24

0 810 433 062

#### ➤ France TELECOM : 10 13

## EMPLOI / FORMATION



#### ➤ Boutique de Gestion Espace :

Conseils en création d'entreprise, les mercredis 7 et 21 septembre, à la M.J.E.P, sur rendez-vous à partir de 9H

03.21.62.90.60

#### ➤ M.J.E.P : 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.57.70.20

#### ➤ Pôle Emploi de Lillers : 39 49

#### ➤ Relais Emploi Alpha : 03.21.25.61.68

#### ➤ Ecole municipale de musique : 06.68.36.69.75